**DEMANDE D'ADMISSION**

**Salon des Artisans d’art**

**6, 7, 8 octobre 2023**

**Sainte- Cécile- les- Vignes**

NOM ou RAISON SOCIALE………………………………………………………………………….

NOM PRENOM ………………………………………………………………………………….. .

ADRESSE...................................................................................................................................................

CODE POSTAL ..............................................................................

VILLE……………………………………………………………………………………………………

TELEPHONE.............................................................................................................................................

E-MAIL (obligatoire)……………………………………………………………………………………

SITE INTERNET……………………………………………………………………………………… .

STATUT ¤ Artisan ¤ Artiste libre ¤ Autre (précisez)........................................................

N°SIREN/SIRET........................................................................................................................................

ACTIVITE..(Le nom exact que vous voulez voir apparaître sur le dépliant) ……………………………

……………………………………………………………………………………………………………

**Description de vos créations, techniques et matériaux utilisés**

....................................................................................................................................................................

....................................................................................................................................................................

....................................................................................................................................................................

**Catégories de produits présentés :**

Soyez très précis sur les catégories d’objets présentés, pas de termes génériques comme accessoires de mode, objets de déco…sans rien omettre. Lors de la sélection, l’association pourra en accepter certaines, en refuser d’autres.

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

**Pour les bijoutiers :**

¤ Oui 100°/°des produits présentés sont des bijoux

¤ Si non :

Le nombre de bijoutiers admis sur le salon étant limité, la présence de bijoux sur des stands autres que ceux déclarés et acceptés en tant que bijoutiers ne sera plus autorisée, sauf accord lors de l’inscription.

Type précis de bijoux présentés : …………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

Photos des bijoux sur le stand : 2

Pourcentage réel de bijoux sur le stand : 5% - 10%  - 15%

**Pièces à joindre**: (par courrier avec votre demande)

¤ Attestation statutaire de la Chambre des métiers ou de la Maison des artistes.

¤ Attestation de cotisations URSSAF ou Attestation D1 de moins de trois mois (pour les auto-entrepreneurs)

¤ Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle en cours de validité.

¤ Par mail : -5 photos de vos créations

 -une photo de votre stand (indispensable)

¤ Acceptation du règlement intérieur daté et signé

¤ Chèque de caution de 150 € (à envoyer avec votre demande et qui vous sera rendu à la fin du Salon, ou détruit par nos soins en cas de non sélection)

**Pour une première candidature :**

A l’acceptation de votre dossier, il vous sera demandé **un chèque de 120€ ou de 150€ (selon la dimension du stand choisi), plus 30 € si supplément « angle », à l’ordre de l’Association Art des Arts +un chèque de 150€ pour la caution+ une enveloppe format A5 (timbrée à 125g) pour l’envoi des dépliants.**

Ce chèque et cette enveloppe devront nous parvenir dans la quinzaine suivant l’acceptation du dossier, faute de quoi nous encaisserons la caution en paiement du stand et vous ne recevrez pas les dépliants.

**Pour une deuxième année d’exposition :**

Vous êtes prioritaire, vous avez émis le souhait d’exposer une deuxième année. Votre dossier d’inscription doit nous parvenir complet, avec tous les documents ci-dessus, accompagnés des DEUX chèques (Caution + Stand) et de l’enveloppe, au plus tard le 28 Février 2023

**Attention : Tout dossier incomplet ne sera pas étudié par le jury.**

**Le dossier pour les premières candidatures est à retourner impérativement avant le 17 avril 2023 à l'adresse suivante :**

**Association Art des Arts**

**Mairie- Place Max Aubert**

**84290 Sainte-Cécile-les-Vignes**

Vous devrez prévoir votre éclairage (spots, lampes…halogènes interdits), vos rallonges et multiprises, et le tissu pour la décoration de votre stand

Pour tout renseignement complémentaire : E-mail : assoartdesart@gmail.com

 Tel. : 06.07.80.27.74

[www.artdesarts.fr](http://www.artdesarts.fr)



**DEMANDE DE MATERIEL**

**Stands :** Précisez votre demande :

* Surfaces disponibles :

 6 à 8 m2 (réservés en priorité aux créateurs de bijoux ou aux artisans n’ayant besoin que d’un petit espace d’exposition) en nombre restreint, ces stands seront accordés dans la limite des disponibilités et par ordre d’arrivée des dossiers…………… **¤ 120€**

9 à 12 m2………………………………………………… **¤ 150€**

Supplément « angle » …………………………………… **¤ 30€**

 dans la limite des disponibilités et par ordre d’arrivée des dossiers.

 Certains stands sont adossés contre le mur**, si vous souhaitez des grilles, veuillez nous le préciser.**

Il est interdit d’accrocher quoi que ce soit aux murs.

* Nombre de chaises ¤ oui nombre …………….

 ¤ non

* Nombre de tables (env. …X…) ¤ oui nombre …………….

 ¤ non

* Hébergement ¤ oui nombre de personnes

(à demander impérativement à l’inscription) (couple ou célibataire)

 ¤ Non

* Restauration

A réserver impérativement lors de l’inscription

Déjeuner du samedi 7 octobre ¤ 12 € par personne nombre …………

Déjeuner du dimanche 8 octobre ¤ 12 € par personne nombre ………….

Le déjeuner comprend : assiette composée froide, fromage ou dessert, 1 verre de vin ou ¼ eau. Joindre le règlement à l’inscription par chèque séparé

* Allergies (lesquelles) :